

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2021
Avis d'impôt établi en 2022



2D-DOC

Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 61 809 186 166

Référence de l'avis : 22 75 M813229 59
Adresse d'imposition :

4 RUE GEORGES DE PORTO-RICHE
PARIS 14
75014 PARIS

Numéro FIP : 758 00 00 0481214101
Numéro de rôle : 933
Date d'établissement : 09/12/2022
Date de mise en recouvrement : 31/12/2022

Identifiant service : 75026

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP PARIS 14E
SAID 1
29 RUE DU MOULIN VERT
75675 PARIS CEDEX 14

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 14E
SAID 1
29 RUE DU MOULIN VERT
75675 PARIS CEDEX 14

3055-006072-0020-0



Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence : 7645
Nombre de parts : 7,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2022

N° fiscal : 07 61 809 186 166

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CAMARA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D		02		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
05				7,00
Détail des revenus				Total
Salaires.....		Declar. 1 8 375		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés (2).....		8 375		
Déduction 10% ou frais réels.....		838		7 537
Salaires, pensions, rentes nets.....		7 537		
Revenu brut global.....				7 537
Revenu imposable				7 537
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
Montant net de votre imposition				0
■				
■ IMPOT NET				0
■ Total de l'impôt sur le revenu net				0
■				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25)				7 645
Revenus exonérés				
Heures supplémentaires.....	Declarees Nettes	Declar. 1 120		
Heures supplémentaires.....		108		
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :		Declar. 1 16 062		
Plafond total de 2020				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques. Cette réclamation doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 décembre de la 2^e année suivant celle de la mise en recouvrement du présent avis (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*195-1 du livre des procédures fiscales).

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit, le 31 décembre 2022 (il de l'article 80 de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2022

N° fiscal : 07 61 809 186 166

>>> Suite de votre avis

Impôt sur les revenus de

Feuillet n°

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019			3 973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020	+		4 052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021	+		4 114
Plafond calculé sur les revenus de 2021	+		4 114
Plafond pour les cotisations versées en 2022	=		16 253

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis la constitution du présent avis.

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer	0,00%
--------------------	-------